NOTE D'INFORMATION

FCP QUANTUM SECUR RENDEMENT

Nature juridique
FCP

Société de gestion
Quantum Capital Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMMC

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi n° 03-25 relative aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP26144 en date du 08/07/2026.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **Quantum Capital Gestion** sise à **Boulevard Moulay Abdellah Cherif, Capital Tower, 10ème étage, Bureau 38, CFC, Casablanca** représentée par **Monsieur Mohamed Majid BENNIS** en sa qualité de **Président Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

Mohamed Majid BENNIS



AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

GO

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **FCP QUANTUM SECUR RENDEMENT**
- Nature juridique : **FCP**
- Code Maroclear : **MA0000300097**
- Date et référence de l'agrément : **04/06/2026, GP26123**
- Date de création : **19/06/2026**
- Siège social : **Boulevard Moulay Abdellah Cherif, Capital Tower, 10ème étage, Bureau 38, CFC, Casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **1er janvier au 31 décembre**
- Apport initial : **1.000.000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1.000** Dirhams
- Société de gestion : **Quantum Capital Gestion**
- Etablissement dépositaire : **CDG** sis à **Place Moulay El Hassan, Immeuble Mamounia, Rabat** représenté par **Monsieur Adnane CHEKLI**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
Quantum Capital Gestion	Mohamed Majid Bennis	+212 521 620 200

- Commissaire aux comptes : **HDID & ASSOCIES** représenté par **Mohamed HDID**

Royaume du Maroc ★ Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ★

GO

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Obligations « MLT ».**
- Sensibilité min : **1,1**
- Sensibilité max : **7**
- Indice de référence : **L'indice de référence est composé de 100% MBI Global (calculé par BMCE Capital).**
- Objectifs de gestion : **L'objectif du fonds est d'offrir au promoteur un véhicule d'investissement visant à générer une performance au moins équivalente à celle de son indice de référence.**
- Stratégie d'investissement :

 Le FCP investira en permanence ses actifs à hauteur de 90% minimum, hors titres d'OPCVM « Obligations Moyen et Long Terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidité, en titres de créances.

 L'investissement en actions, en certificats d'investissement et en droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé et ouvert au public n'excèdera pas 10% de l'actif net du FCP tout en respectant la réglementation en vigueur.

 L'investissement en titres d'OPCVM n'excèdera pas 10% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger selon les règles et les conditions de la réglementation en vigueur.

 Le fonds pourra également effectuer des opérations de mise et de prise en pension de titres, conformément aux règles et conditions prévues par la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement du fonds QUANTUM SECUR RENDEMENT inclut les éléments ci-après :

 - **Bons du Trésor ;**
 - **Obligations ;**
 - **Titres de créances négociables (TCN) ;**
 - **Actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription détachés d'actions et certificats d'investissement, côtés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé ouvert au public ;**
 - **Titres émis par les Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC) ;**
 - **Titres émis par les Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT) ;**
 - **Titres émis par les Organismes de Placement Collectif Immobilier (OPCI) ;**
 - **Actions ou parts d'OPCVM avec un maximum de 10% de l'actif net du FCP ;**
 - **Dépôts à terme (DAT).**
- Durée de placement recommandée : **Entre 3 et 5 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Institutionnels : CNSS.**

Royaume du Maroc ★ Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ★ AMC

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **Dès publication de la Note d'Information.**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative et des commissions de souscription et de rachat : **La valeur liquidative ainsi que les commissions de souscription et de rachat sont affichées dans les locaux de Quantum Capital Gestion le premier jour ouvré qui suit la détermination de la valeur liquidative précitée, et leur publication est effectuée dans un journal d'annonces légales et sur son site électronique selon une périodicité hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués à tout moment sur la base de la prochaine valeur liquidative.**

 Les demandes de souscription et de rachat devront être effectuées auprès de Quantum Capital Gestion avant 11h30 pour être exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour même. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative du jour suivant.
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Le « FCP QUANTUM SECUR RENDEMENT » est un FCP de capitalisation. Les intérêts sur titres de créances seront comptabilisés selon la méthode dite des coupons courus.**
- Régime fiscal : Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le Code Général des Impôts.

Royaume du Maroc ★ Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ★

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale : **Les commissions de souscription sont nulles.**

 - Commission de rachat maximale : **Les commissions de rachat sont nulles.**

- Frais de gestion : **Au maximum 2% HT l'an. Ils sont calculés sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM, gérés par QUANTUM CAPITAL GESTION, détenues en portefeuille. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés mensuellement.**

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais publications	Selon les tarifs fixés par le journal
(2) Commissaire aux comptes	15 000 HT
(3) Commissions AMMC	0,025% HT
(4) Commission Dépositaire	0,015% HT
(5) Commission Maroclear	(Commission de gestion du compte émission-annuel) : 3 600 dhs HT ; (Droit d'admission-trimestriel) : selon les conditions en vigueur
(6) Prestations de Quantum Capital Gestion	Taux fixe et taux variable conformément au mandat de gestion.

Royaume du Maroc
Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMC